

L'origine de l'Institut Save Mater

par P. Jonckheere

La tradition rapporte que Paul Verlaine séjourna, peu de temps après la mort d'Arthur Rimbaud, dans la propriété des Comtes de Spoelbergh à Lovenjoel, localité près de Louvain. Ce séjour eut lieu vraisemblablement en 1893. Quelques années plus tard commencèrent les tractations entre la famille de Spoelbergh, l'UCL et les Sœurs de la Charité de Gand en vue de la construction du futur Institut Salve Mater ¹. Au début, la Clinique était uniquement réservée à des patientes de sexe féminin ; elle se présentait comme un vaste complexe de bâtiments de style classique dont la rigidité était atténuée par des plates-bandes fleuries et les hautes futaies de hêtres centenaires jalonnant un parc de plusieurs dizaines d'hectares.

L'inauguration eut lieu en 1926, en présence de la reine Elisabeth. Le Pr Fernand d'Hollander célébra, dans le style emphatique de l'époque, les nouveaux objectifs de la psychiatrie à l'aube du XX^e siècle :

“Supprimer les murs d'enceinte et les barreaux de prison ; proscrire les entraves et les cabanons ; amener de l'air, de la lumière, de l'hygiène à profusion ; introduire le confort et la gaieté ; percer de larges baies où l'œil ira se reposer dans le calme apaisant de l'horizon, se distraire et se rééduquer aux phénomènes de la nature, au mouvement de la vie, procurer au malade le maximum possible de liberté et, en tout cas, le maximum d'illusion de liberté ; en un mot, enlever à l'ancien asile son caractère coercitif dans le but thérapeutique de garder le malade psychopathe le plus largement possible en contact avec la vie réelle, tels sont les principaux desiderata que doit remplir une assistance psychiatrique moderne.”

Cet espoir, avec le recul, n'apparaît guère démesuré. Dans une première phase, l'Institut est dirigé successivement par deux médecins en chef : Fernand d'Hollander (1926 – 1952) et Charles Rouvroy (1952 – 1967).

¹ Les comtes de Spoelbergh ont fait don du parc à l'Université à la condition qu'elle y crée une institution psychiatrique. L'Université a cédé le terrain par bail emphytéotique aux Sœurs de la Charité de Gand qui y ont érigé une institution d'environ 800 lits (fermés), réservée à l'hospitalisation des femmes.